

# Bulletin Municipal | MONTAILLÉ

Bulletin  
Municipal

2022



1 place de l'Église · 72120 MONTAILLÉ  
Tél. : 02 43 35 15 03

Rejoignez-nous sur Facebook



**COMMUNE MONTAILLÉ**

**Horaires d'ouverture :**

Mardi ..... 9h - 12h / 14h - 19h  
Jeudi ..... 9h - 12h  
Vendredi ..... 9h - 12h

**Permanence des élus :**

Sergine PRIEUR ..... Pendant les horaires Mairie  
Joël LHERMITTE ..... Mardi de 16h à 18h  
Jean-Claude PLUT ..... Vendredi de 10h à 12h  
Alain GASCHET ..... Mardi de 10h à 12h



**INVITATION POUR LES VŒUX DU MAIRE**

M<sup>me</sup> le Maire et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le samedi 14 janvier à 14h30 qui se déroulera à la salle des fêtes, suivie de la remise des récompenses du concours de fleurissement et partager le verre de l'amitié.

Chères Aillemontaines, chers Aillemontains,



Cette année 2022 nous a permis de retrouver une vie sociale proche de celle d'avant la pandémie, mais depuis nous rencontrons une crise économique, ce qui implique une augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux et fournitures, ce qui signifie que nos dépenses de fonctionnement seront plus importantes en 2023.

Au cours de l'année, nous avons réalisé des travaux de mise en conformité électrique dans la cuisine du café-restaurant chez Nanou, ainsi que dans notre école pour sécuriser les lieux.

Les premiers travaux de terrassement et de viabilisation de notre futur lotissement Impasse du Tilleul, ont commencé début novembre, huit lots pourront être commercialisés dès la fin de cette année au prix de 10€ HT le m<sup>2</sup>. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE), porté par notre communauté de communes, évolue progressivement sur les nouvelles énergies renouvelables, la mobilité, l'écologie, la Maison France services située à la Poste de St Calais, pour accompagner et aider les personnes dans leurs démarches administratives ou numériques.

Je suis au regret de vous annoncer que le 25 décembre, notre boulangerie-pâtisserie fermera ses portes. À cette échéance, la commune a décidé de racheter le matériel du fonds de commerce dans l'espoir qu'un futur acquéreur se manifeste. Par cette occasion, je remercie Frédéric et Sophie pour leurs disponibilités et leur travail de qualité pendant ces 16 années sur notre commune, et leur souhaite une bonne réussite dans leurs futurs projets.

Dans cette 27<sup>ème</sup> édition, vous pourrez y trouver toutes les informations de nos services de proximité, de nos associations, de nos commerçants, artisans et autres.

Je remercie notre personnel communal, nos professeurs des écoles, pour leur implication dans leur travail quotidien. Je n'oublie pas nos personnes seules, âgées, malades ou en difficulté financière. Je souhaite aussi la bienvenue à nos nouveaux habitants que nous présenterons lors de notre prochaine cérémonie de vœux le 14 janvier.

Les agents communaux et toute mon équipe municipale se joignent à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, et surtout une très bonne santé à tous.

*Votre maire*  
*Sergine PRIEUR*

## Collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

Les ordures ménagères sont collectées uniquement dans les bacs distribués par le SYLVALORM.

Conseils : Sortir votre bac la veille au soir de la collecte et rentrez le après le passage du camion. Bien visible, poignée côté route et couvercle fermé.



Le ramassage a lieu le **jeudi tous les quinze jours ou certains vendredis** (voir calendrier joint avec ce bulletin).

Nous vous rappelons que le ravitaillement de vos sacs jaunes se fait en mairie.

## ► Assistantes maternelles :

M<sup>me</sup> Marie *LECHERTIER*  
2, rue Sentier St Jean  
Tél. : 02.43.35.98.64

M<sup>me</sup> Carole *GUILLET*  
Le Grand Hameau  
Tél. : 02.43.35.03.65  
06.13.67.68.50

## ► Garage Communal :

26€ par mois, en faire la demande en mairie

## Journée de recensement

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST  
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

**BIENTÔT 16 ans !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**CITOYEN OBLIGATOIRE**

**QUI ?**  
Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**POURQUOI ?**  
L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

**COMMENT ?**  
Deux possibilités :

**PAR INTERNET :**  
1 - Créer votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEVELOPPER MON ESPRIT DE DÉFENSE !



## Des défibrillateurs dans la commune

Chaque année en France, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours puis en administrant un choc électrique le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent. La commune a mis à disposition deux défibrillateurs : au mur de la Mairie et de la Salle des fêtes.



## Paroisse

Le Père Husset de la Paroisse de Saint-Calais - Bessé s/ Braye s'est proposé de faire 3 messes par an dans nos communes.

Elles auront lieu le samedi soir à 18h. Pour la commune de Montaillé, les dates sont les suivantes : le 04 mars et le 24 juin 2023.

## Application INTRAMUROS



Pour toutes les communes de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille : Grâce à une seule et même application mobile gratuite, vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de votre commune et celles des alentours, de vos commerces et de vos associations.

➤ Télécharger l'application INTRAMUROS pour la découvrir



### ➤ Transport Interurbains de la Sarthe :

Tel. : 02.43.39.90.72  
Rendez-vous sur :  
[aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)

Les horaires de la ligne 215 sont disponibles en mairie.  
Tarif unique sur tout le département.

Le prix de votre déplacement sera de 2,20€, quelle que soit la distance parcourue sur l'une des lignes du réseau ALEOP.

### ➤ Gîtes à Montaillé :

Gîte rural « BÉANCE »  
Tél. : 06 07 42 96 22  
[www.giterural-beance.com](http://www.giterural-beance.com)



Gîte de la CORBELLIÈRE  
Mme Michèle LEONARD  
La Corbellière  
Tél. : 06 14 46 13 15



## Location de la Salle des fêtes

Vous avez deux possibilités soit de louer la salle des fêtes en intégralité ou alors de louer seulement le bar avec les toilettes et la cuisine.

Un acompte vous sera demandé et encaissé lors de la réservation.

Après établissement d'un état des lieux d'entrée, les clés de la salle seront remises. Un second état des lieux sera réalisé après la manifestation. Nous vérifierons si aucune dégradation n'ait été commise et qu'un nettoyage de la salle ait été effectué.

Toute destruction, dégradation ou détérioration sera réparée aux frais de

l'utilisateur. Il vous est donc conseillé de faire une pré-vérification.

Le matériel et la vaisselle seront vérifiés. Il est aussi rappelé qu'il est formellement interdit de passer la serpillère sur le parquet.

Si la salle n'est pas rendue dans l'état où elle a été prise un forfait de 110€ vous sera demandé.

Durée de location : un jour de location s'entend de la prise de clés à 7 heures du matin et la remise des clés à 7 heures le lendemain au plus tard.

Si les clés ne sont pas rendues dans les temps, la seconde journée de location sera facturée.

## Les tarifs de location

Toute personne doit venir en mairie pour louer : un règlement et une feuille des tarifs lui seront remis.

Un acompte doit être versé pour valoir réservation.

Celui-ci sera encaissé et déduit lors du règlement.

La Salle des Fêtes est louée avec tout le mobilier nécessaire, sauf la vaisselle qui peut être louée à part.

En dehors de la location de la salle, uniquement les habitants de la commune peuvent louer des tables, des chaises et des verres aux conditions suivantes :

LOCATION DE TABLES ET CHAISES	LOCATION DE LA VAISSELLE*
Table avec tréteaux ➤ 4€	Carton de verres ➤ 2€
Table tube ➤ 1€	Couvert complet ➤ 1€**
Chaise ➤ 0,50€	Demi-couvert ➤ 0,50€**

\*La vaisselle cassée devra être remplacée.

\*\*Uniquement avec la location de la salle.

## Voici les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (inchangés depuis 2021)

► Tarifs « été » du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre : [Salle des Fêtes complète](#) :

	Habitants Montailié		Habitants hors Montailié	
	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>
Vin d'honneur	100€	30€	120€	40€
Réunion	50€	15€	60€	20€
Mariage, bal, 1j.	230€	70€	260€	80€
Location 2 j.	280€	85€	330€	100€

► Tarifs « hiver » du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril : [Salle des Fêtes complète](#) :

	Habitants Montailié		Habitants hors Montailié	
	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>
Vin d'honneur	110€	30€	130€	40€
Réunion	60€	20€	70€	20€
Mariage, bal, 1j.	240€	70€	270€	80€
Location 2 j.	290€	90€	340€	100€

► Les associations de la commune de Montailié, bénéficient d'une location par an à titre gratuit.

Le bar de la salle des fêtes avec la cuisine et les toilettes pourront être loués au plus tôt deux mois avant

la date de la manifestation suivant les mêmes conditions que la salle aux tarifs suivants :

### Possibilité de location de la sono :

	<b>Prix</b>	<b>Caution</b>
1 jour	40€	230€
2 jours	80€	230€

► Tarifs « été » du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre :  
[bar + cuisine + toilettes](#) :

	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>
Vin d'honneur	60€	20€
Réunion	40€	15€
Mariage, bal, 1j.	100€	30€
Location 2j.	150€	45€

► Tarifs « hiver » du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril :  
[bar + cuisine + toilettes](#) :

	<b>Prix</b>	<b>Acompte</b>
Vin d'honneur	75€	20€
Réunion	50€	15€
Mariage, bal, 1j.	110€	35€
Location 2j.	160€	50€




 Naissances

13 juin 2022	<b>LECAMUS Jahyden</b>	2, rue César de la Tibergerie
27 juillet 2022	<b>LAVIE Tino</b>	1, rue du Prieuré
3 août 2022	<b>FUSIL Anaëlle</b>	4, rue du Chêne
2 septembre 2022	<b>GUILLERME Maël</b>	Le Petit Plessis
4 novembre 2022	<b>TOUROUTE Emilien</b>	L'Étang Sorin
7 décembre 2022	<b>LANGLAMET Alessio</b>	L'Espérance



 Baptêmes

25 juin 2022	<b>LEPROUX Aubin</b>	La Borde des Houx
25 juin 2022	<b>GEFFRAY Candice</b>	Bellevue


 Décès

11 février 2022	<b>COHIN Roselyne</b>
17 février 2022	<b>SXAY Charles</b>
30 mars 2022	<b>GEFFRAY Yvette</b>
8 octobre 2022	<b>ROUSSARD Jacqueline</b>
25 novembre 2022	<b>QUANTIN Alain</b>


 Nouveaux habitants

<b>M<sup>me</sup> DEJONGHE Chloé</b>	3, Résidence des Lilas
<b>M<sup>me</sup> BOUGOIN Aurélie</b>	7, Résidence des Lilas
<b>M. DUBLIN Kévin et M<sup>me</sup> HALLOUIN</b>	9, Résidence des Lilas
<b>M. COMBE Didier et M. BONNET Olivier</b>	18, rue de Sully
<b>M. et M<sup>me</sup> MARCOLIN Roland</b>	10, rue César de la Tibergerie
<b>M<sup>me</sup> VADE Nathalie</b>	17, rue César de la Tibergerie
<b>M. SOULARD Stéphane</b>	25, rue César de la Tibergerie
<b>M<sup>me</sup> REVERTE Laurine</b>	8, rue des Hortensias
<b>M<sup>me</sup> BUARD Lorine et M. LEZIER Christian</b>	4, Place des Noisetiers
<b>M<sup>me</sup> MALABRY Chaulina et M. COSNARD Dylan</b>	5, Résidence des Lys

## Séance du 3 février 2022

### 1 • Luttons collectives contre les nuisibles, adhésion à Polleniz :

**P**olleniz (ex Fdgdon 72) continue sa mission de lutte collective notamment contre les ragondins et rats musqués.

Du fait de la régionalisation, Polleniz

ne demande plus aux groupements GDON / GIDON d'adhérer, mais sollicite les communes pour devenir adhérentes et ainsi membres à part entière de l'association. La commune de Montaille

décide d'adhérer à Polleniz (qui comprend l'assurance RC Polleniz pour les piégeurs), elle permettra de pouvoir défrayer le GDON de ses captures.

### 2 • Tarifs des concessions funéraires à compter du 10 février 2022 :

Désignation	Durée	Tarif
Concession de terrain de 2m <sup>2</sup> (achat ou renouvellement)	30 ans	300€
Concession de terrain de 1m <sup>2</sup> (achat ou renouvellement)	30 ans	150€
Concession d'une case de columbarium (achat ou renouvellement). Le gravage sur la porte est à la charge de la famille.	15 ans	742€
Concession de caverne (achat ou renouvellement)	15 ans	150€
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir Le gravage sur la stèle est à la charge de la famille.		15€

*Les Concessions pourront être renouvelées indéfiniment, au tarif en vigueur au moment du renouvellement.*

### 3 • Fourniture et pose de 3 poteaux incendie par l'entreprise Saur :

Aux lieux-dits « La Petite Cancerie » « la Proutière » et « Le Didier » pour un montant de 6 749.00€ Ht (8 098.80€ TTC.)

## Séance du 24 mars 2022

### 1 • Attribution de subventions aux associations année 2022 :

Anciens Combattants de Montaille	80€
Anille-Braye Omnisports	450€
Anille-Braye Football	130€
Association Sport Adapté Calaisien	100€
Comité des Fêtes de Montaille	200€
Génération mouvements club de Montaille	70€
Association contre les ennemis des cultures (FGDON Montaille)	80€
La prévention routière	20€
Les Gais Lurons de Montaille	70€

2

## Don de 2 000€ à la commune du Tennis Club de Montaillé :

Ce don a permis à la commune de réaliser une partie des travaux de régénération, peinture et traçage du terrain de tennis en 2021.

4

## Achat de capteurs CO<sub>2</sub> pour l'école communale de Montaillé :

Achat pour l'école communale de trois capteurs de CO<sub>2</sub> pour une somme maximale de 600€ TTC. Une demande de subvention est déposée auprès de l'Éducation nationale.

6

## Création d'un abribus à l'arrêt Aléop ligne 215 :

Accord de la Région qui posera un abribus au nouvel arrêt de la ligne Aléop n°215 (Bessé sur Braye / Le Mans) demandé depuis de nombreuses années, mais à la condition que la commune réalise une dalle béton pour fixer l'abribus. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Baugé Guérin de Sainte-Cérotte, pour un montant de 2 506.80€ HT (3 008.16€ TTC).

3

## Achat par la commune d'un emplacement réservé au PLUI, 10 rue César de la Tibergerie :

Afin de faciliter l'accès en voiture aux habitations, accord de Monsieur et Madame MARCOLIN, propriétaires du 10 rue César de la Tibergerie pour l'achat par la commune de l'emplacement réservé au PLUI sur la parcelle AB n°167 pour une superficie de 215m<sup>2</sup> au prix de 0.35€ le m<sup>2</sup>.

5

## Fourniture et pose de rideaux salle de psychomotricité à l'école communale de Montaillé :

Pour une isolation thermique de la salle de psychomotricité, achat et pose des rideaux par LINCONYL Le Mans, pour un montant de 1 630€ HT (1 946€ TTC).

7

## Demande d'aide financière au titre de la dotation du produit des amendes de police de circulation routière : Création d'un aménagement de sécurité au carrefour rue César de la Tibergerie et rue du Chêne :

Réalisation des travaux d'élargissement de la chaussée au niveau des numéros 14 et 16 rue César de la Tibergerie, afin de réaliser un déport du cédez le passage de la rue du Chêne, la visibilité des conducteurs étant masquée à cause du mur du cimetière.

Le montant total de ces travaux, devis Colas, Etablissement du Mans, soit une somme totale 20 117.88€.



## Séance du 31 mars 2022

### 1 - Commune Vote du Budget Primitif 2022 :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité vote le budget communal 2022 qui s'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	565 198€	565 198€
Investissement	916 981€	916 981€

### Fixation du taux des impôts locaux 2022 :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des impôts locaux votés en 2021.

Les taux communaux des taxes directes locales, restent donc les suivants :

- taxe foncière (bâti) (17.37% + 20.72%) = 38.09%
- taxe foncière (non bâti) = 30,23%

## 2 - Service public d'assainissement : Vote du Budget Primitif 2022 :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité vote le budget qui s'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	20 024,57€	20 024,57€
Investissement	75 516,92€	75 516,92€

## 3 - Lotissement Impasse du Tilleul: Vote du Budget Primitif 2022 :

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre suivant :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	125 000€	125 000€
Investissement	125 000€	125 000€

## Séance du 31 mai 2022

### 1

#### Boulangerie-pâtisserie, fin du bail commercial au 31 décembre 2022 :

M. et M<sup>me</sup> JARDIN Frédéric ont donné congé de leur bail commercial au 31 décembre 2022.

Monsieur et Madame Jardin ont mis en vente leur fonds de commerce. Ils ont fait évaluer le matériel professionnel par Maine Fournil de Spay pour un montant de 30 500€ HT, ils ont aussi évalué le petit matériel nécessaire à l'activité pour un montant de 4000€ HT ; soit un total de 34 500€ HT (41 400€ TTC).

Le Conseil Municipal souhaite qu'un repreneur se manifeste mais il est d'accord sur le principe de racheter le matériel aux époux Jardin si la reprise du commerce ne pouvait se faire avant le 31 décembre 2022, date de fin du bail commercial. Le loyer actuel est de 224.84€ pour le logement et 241.72€ pour le commerce.

### 2

#### Aménagement du talus sous la Croix du virage route de Brenaille :

Devis à Minier Granulats pour pose de gabions sur le talus. Au préalable, il faut réaliser un terrassement, poser

les gabions, de la bâche et derrière de la terre végétale, coût des gabions : 2 568,94€.

### 3

#### Achat de 10 tables avec leur chariot de transport pour la salle polyvalente :

Après de *Manutan Collectivités* 10 tables pliantes et leur chariot pour un montant de 1 905.84€ TTC.

### 4

#### Achat de 2 panneaux de basket à installer au terrain multisports :

Après de *CASAL SPORT* de 2 panneaux de basket en acier pour un montant de 570€ HT (684€ TTC).

### 5

#### Fourniture et pose de caniveaux Résidence des Lys : choix de l'entreprise :

Réfection de la placette résidence des Lys. Lors de fortes pluies, l'eau s'écoule vers le sous-sol d'une maison au lieu d'aller dans le réseau d'eau pluviale,

choix de l'entreprise E2TS de Saint-Calais, pour la fourniture et pose de caniveaux grille fonte, pour un montant de 2 990.50€ HT (3 588.60€ TTC).

### 6

#### Travaux de voirie année 2022 : choix de l'entreprise :

Choix de l'entreprise PIGEON TP CENTRE-IDF, agence de la Ferté-Bernard, pour un montant de 22 329.56€ HT (26 795.47€ TTC) pour la création de stationnements rue des Noisetiers avec finition en enrobé et la réalisation d'un enduit bicouche Allée des Acacias, la réalisation d'un enduit bicouche Route de Conflans.

### 7

#### Achat par la commune de parcelles, emplacement réservé au PLUI pour en faire un chemin pédestre.

Achat des parcelles cadastrées Section C n°887 et n°890 « ancienne ligne Mamers-St Calais » pour en faire un sentier pédestre, d'une superficie totale de 4196m<sup>2</sup>, ainsi que la cave sous la parcelle C 887, à Madame Jeulin Liliane au prix de 3 500€ net vendeuse.

## Séance du 30 juin 2022

### 1

#### Aménagement d'un lotissement impasse du Tilleul : Choix des entreprises :

- Pour le lot 1 : Terrassement, voirie, assainissement eaux pluviales eaux usées. Entreprise BEZARD TP de Lavaré, la mieux-disante, pour un montant de 102 414€ HT.
- Pour le lot 2 : tranchée technique
  - génie civil
  - éclairage public basse tension
  - adduction d'eau potable.
 Entreprise TELELEC de Changé pour un montant de 35 561.50€ HT.

### 2

#### Aménagement d'un lotissement impasse du Tilleul : étude géotechnique :

Après consultation des entreprises, l'entreprise ARMASOL FIMUREX MANCELLES de Marigné Laillé est chargée d'effectuer les études géotechniques des terrains à bâtir pour un montant de 2 130€ HT.

### 3

#### Aménagement d'un lotissement impasse du Tilleul : Prestations d'ingénieries télécoms et travaux de pose et de câblage en fibre optique.

L'entreprise SAS SOLUTEL de Theix Noyal, la mieux-disante, pour :

- Les prestations d'ingénieries télécom pour les 8 lots « impasse du Tilleul » pour un montant de 1 134€ HT,
- Les travaux de pose et de câblage en fibre optique des 8 lots pour un montant de 1 184€ HT.

### 4

#### Achat d'une débroussailleuse à dos :

Après des Ateliers Cousin de Saint-Calais, pour un montant de 778.94€ HT (934.73€ TTC).

### 5

#### Achat d'un souffleur à dos :

Après des Ateliers Cousin de Saint-Calais, un souffleur à dos STIHL BR700 pour un montant de 1 211.25€ HT (1 453.50€ TTC).

### 6

#### Fourniture et pose d'une rampe PMR au cimetière :

Après des Ateliers Cousin de Saint-Calais pour la fourniture et pose d'une rampe le long du muret de l'allée principale pour un montant de 817.01€ HT (980.41€ TTC).

### 7

#### Achat par la commune d'un terrain au Département de la Sarthe :

Acquisition de la parcelle départementale AB N°300 d'une superficie de 5 438m<sup>2</sup> au profit de la commune de Montaille pour la somme de 2 229.58€ (0.41€ du m<sup>2</sup>) qui a été validée par le service Pôle Évaluation.

## Séance du 30 août 2022

### 1

#### Rénovation du logement 1, rue Prieuré : Choix des entreprises :

Abaissement des plafonds actuellement à 3.10m, par l'entreprise David Vaudecranne de Bouloire pour un montant de 4 997.42€ HT (5 996.90€ TTC),

- Pour repeindre l'ensemble des pièces suite aux travaux, la SAS TOUT

NET de Saint-Calais pour un montant 13 173.48€ HT (14 490.83€).

de supprimer les risques que cela engendre, elle présente au conseil municipal les devis des entreprises.

### 2

#### École communale, mise aux normes électriques, isolation et réfection, choix de l'entreprise :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'a priori depuis longtemps faute de prises en nombre suffisant les multiprises sont utilisées. Afin

Réalisation en urgence pour créer 29 prises de courant dans les classes, création de prises dans le couloir et le dortoir et la reprise du tableau électrique avec le remplacement des disjoncteurs, par l'entreprise SAS PLUT de Saint-Calais, la mieux disante, pour un montant de 3 087.36€ Ht (3 704.83€ TTC).

## 3

### Restauration de l'Église : Mission de Maîtrise d'œuvre :

Afin d'obtenir les aides financières du Département et de la Région, les devis de travaux doivent être joints aux demandes de subventions.

Afin de pouvoir consulter les entreprises, il a été choisi un maître d'œuvre en la personne de Madame Martine RAMAT, architecte du patrimoine, dont la mission s'inscrit dans la continuité de

l'étude diagnostic réalisée par ses soins, elle évalue le coût de ses missions à 12 000€ HT, qui seront d'établir un avant-projet de travaux, après validation par la commune, d'établir le dossier de consultation des entreprises, assister la commune pour la passation des contrats de travaux, diriger l'exécution des travaux jusqu'à la réception des travaux.

## 4

### SAEP région de Dollon :

Rapport annuel consultable en mairie.



## Séance du 22 septembre 2022

## 1

### Achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat :

Le conseil municipal charge Madame le Maire de recevoir le représentant de DELTA technologies de la Ferté-Bernard pour signer le bon de commande d'un ordinateur portable, d'une station d'accueil, d'un ensemble clavier et souris, d'une protection des fichiers sur Cloud et pare-feu ainsi que la proposition de maintenance, pour un montant MAXIMAL de 3 087.90€ HT.

## 2

### Achat de panneaux directionnels, indicateurs de lieux-dits et de numérotation :

Après de l'entreprise LACROIX pour un montant de 3 523.66€ HT (4 228.39€ TTC).

## 3

### Boulangerie-pâtisserie, fin du bail commercial au 31 décembre 2022 : Rachat par la Commune du matériel professionnel du fournil et du commerce :

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide :

1 - Afin d'aider à la reprise du fonds de commerce avant le 31 décembre 2022,

si le repreneur le souhaite, la commune se porte acquéreur de l'ensemble du matériel au prix ; soit 34 500€ HT (41 400€ TTC).

2 - En cas de non reprise du fonds de commerce, dans le but de trouver un repreneur plus facilement mais considérant les risques pris par la commune ; elle se porte acquéreur de l'ensemble du matériel pour un montant de 30 000€ HT (36 000€ TTC).





## Réalisations 2022

- Élargissement du trottoir devant la bascule rue du Prieuré et enrobé afin de sécuriser le cheminement des enfants à la cantine
- Création de places de parking rue des Noisetiers.
- Mise aux normes électriques de l'école et pose de stores.
- Mise aux normes électriques du café-restaurant et installation d'étagères et table inox dans la cuisine.
- Mise aux normes électriques et isolation et réfection du logement communal 1, rue du Prieuré.

### - Achats de Terrains :

- Parcelle A 300 auprès du département permettant l'accès au futur lotissement Impasse du Tilleul.
- Viabilisation de huit lots du futur lotissement Impasse du Tilleul.
- parcelle de terrain de M<sup>me</sup> JEULIN et d'une cave (ancienne ligne de chemin de fer) pour créer un chemin de randonnée.
- terrain de M. Andréau Allée de la Fontaine St Jean pour construire.
- terrain M<sup>me</sup> GASCHET (derrière Point P). Chemin pédestre.

### - Achats divers :

- Souffleur à dos, débroussailleuse, balayeuse de voirie, panneau de basket au terrain de sport, trois cases columbarium, reprise de 32 concessions et remise en état, dix tables et chariot de la salle des fêtes, panneaux directionnels, indicateurs de lieux-dits et de numérotation..
- Muret de soutènement en gabions et remise en état du talus au calvaire route de la Brenaille.
- Achat du matériel et du mobilier du magasin de la boulangerie JARDIN à sa fermeture.
- Travaux de voirie Allée des Acacias et Route de Conflans.
- Création de caniveaux Résidence des Lys, rénovation du réseau eaux pluviales Allée des Iris.



## Projets 2023

- Travaux de consolidation du pilier façade arrière de l'église et du muret de soutènement.
- Audits énergétiques avant travaux d'isolation des 4 logements communaux Sentier St Jean et des bâtiments communaux école, cantine, mairie et salle des fêtes.
- Achat et bornage du terrain pour sécurisation du carrefour rue du Chêne et du cimetière.
- Achat de la partie réservée sur terrain 10, rue César de la Tibergerie pour réaliser des travaux de création d'une voie pour accéder aux 3 habitations.
- Achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat de mairie.
- Achat de 3 lampadaires pour le futur lotissement.
- Aménagement du talus et plantations rue César de la Tibergerie, près du cimetière.
- Recherche d'assistantes maternelles pour création d'une maison d'assistantes maternelles Allée de la Fontaine St Jean.

## Tarifs et horaires

➤ **Cantine** : Tarif : 2,70 €

➤ **Garderie** Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Matin : de 6h30\* à 8h45

\*Afin de bénéficier de la garderie du matin avant 7h30, votre enfant doit être impérativement inscrit au moins une semaine à l'avance.

Soir : de 16h30 à 19h00\*

\* Une pénalité forfaitaire de 5€ sera appliquée aux familles qui viendront chercher leur enfant après 19h00.

**Tarifs** : Garderie

➤ Matin et soir : 2,10 €

➤ Matin ou soir : 1,60 €

➤ Arrivée avant 7h30 : + 2,00€

➤ Départ après 18h20 : + 2,00€



## Le SIVOS de la Houssaye (Écoles de Montaillé et d'Écorpain)

**E**n plus de l'achat de toutes les fournitures scolaires et pédagogiques, le SIVOS finance le salaire des ATSEM (Charlène et Alicia), de l'agent d'entretien (Émilie) pour la surveillance de la cantine et le ménage à l'école d'Écorpain, rembourse aux familles la totalité du montant de la carte de transport de la navette entre Écorpain et Montaillé (55€ par élève) et rémunère l'accompagnatrice.

Le SIVOS paie le transport et les droits d'entrées à la piscine de Bessé-sur-

Braye pour tous les élèves d'Écorpain et la classe de grande section / Cp de Montaillé, les 12 séances se sont déroulées du 8 septembre au 9 décembre.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 92 041€ pour 2022.

Les communes participent au financement du SIVOS à hauteur de :

➤ Écorpain : 27 088.40€

➤ Montaillé : 40 632.60€

➤ Sainte-Cérotte : 9 563.00€

Le SIVOS remercie tout son personnel, mais aussi le personnel des cantines et les bénévoles pour leurs implications.

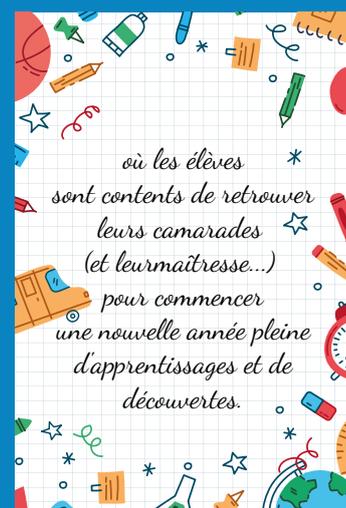
*Les membres du SIVOS vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.*

## École de Montaillé • RPI Montaillé-Écorpain - SIVOS de La Houssaye

L'effectif de la rentrée 2022 était de 71 élèves répartis de la façon suivante :

École de Montaillé : 38 élèves					École d'Écorpain : 33 élèves			
Amélie PARENT		Aurore LE GALL remplacée par Sophie COCHET			Florence DUPONT-SOULARD		Edwige GIRARD	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	11	7	9	10	7	4	13	9

### ➤ Une rentrée...



## Une année à l'école, c'est :

**Des nouveaux thèmes à étudier**  
 Cette année, nous abordons les émotions.

### Une action humanitaire

Cette année nous avons un projet avec l'association Action contre la faim (vente de cartes postales réalisées par les élèves au profit de l'association).



**Un cycle piscine** pour la classe des GS / CP.

**Des rencontres sportives** avec d'autres écoles.

**Des portes ouvertes de retour** nous l'espérons, en avril 2023.



### Une journée de Noël

Les élèves abordent ce thème à travers différents ateliers, accompagnés par des parents (quand les conditions le permettent).

**Une matinée jeux** avec les parents (quand cela est possible) dans le cadre des 24h de la maternelle.

Cette année (nov. 2022), le thème est « des activités physiques pour apprendre et grandir ! ».



➤ 24h maternelle

### Un spectacle et / ou une kermesse de fin d'année

Pour récompenser les élèves de leur année.



## ➤ Une sortie de fin d'année:

En juin 2022, nous avons découvert les poneys en allant dans un poney-club puis nous sommes allés visiter une école d'autrefois pour finaliser notre travail sur le temps d'avant.



Barre dans la grille tous les mots proposés ci-dessous.

Mots à trouver :

O	C	A	R	T	A	B	L	E	U	E	C	S	M	C
L	R	K	J	A	R	D	O	I	S	E	W	Q	Ç	L
Y	A	D	K	J	A	U	E	M	M	O	G	E	O	O
T	Y	Ç	O	E	N	I	T	N	A	C	U	H	S	C
S	O	W	V	C	G	N	B	Ç	I	R	A	S	R	H
I	N	H	I	F	Z	R	K	I	T	J	E	D	E	E
N	O	I	T	A	E	R	C	E	R	L	L	I	I	B
M	L	Y	A	R	I	M	E	L	E	F	B	R	H	H
X	E	E	A	M	A	C	P	G	S	G	A	E	A	P
W	R	C	M	L	R	X	X	E	S	R	T	C	C	E
M	T	O	H	B	C	G	A	R	E	Y	S	T	U	L
Y	I	L	W	O	E	E	R	V	I	L	S	E	U	O
T	A	I	L	L	E	C	R	A	Y	O	N	U	D	C
G	M	E	S	S	U	O	R	T	H	D	C	R	Q	E
I	P	R	E	Q	K	G	Ç	Y	D	N	K	G	X	Ç

ARDOISE  
 CAHIER  
 CANTINE  
 CARTABLE  
 CLOCHE  
 CRAIE  
 CRAYON  
  
 DIRECTEUR  
 ÉCOLE  
 ÉCOLIER  
 GOMME  
 LIVRE  
 MAITRE  
 MAITRESSE  
 RANG  
  
 RECREATION  
 REGLE  
 STYLO  
 TABLEAU  
 TAILLECRAYO  
 TROUSSE

## Tennis Club



Le bureau du tennis club de Montailié est très satisfait du tournoi double qui a été organisé cette année.

Le repas du midi a apporté de la gaieté et de la convivialité entre tout ce petit monde.

Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Peut-être à refaire en 2023 car cela a permis de faire découvrir ce sport et grâce à cela nous avons des adhérents supplémentaires.

Les nouvelles cartes seront à renouveler au 1<sup>er</sup> avril 2023 changement de code avec la nouvelle carte.

### Tarif :

5€ pour les habitants de Montailié.

10€ pour les habitants hors commune.

### BUREAU

**Président :** Pascal GAUDIN

**Trésorière :** Mélanie DESILES

**Secrétaires :** Yvan PELTIER

Alain GASCHET

**Membre :** Joël LHERMITTE.



## Les Gais Lurons

Après 2 saisons de « triste mine », les Gais Lurons retrouvent leur sourire, leur entrain et font tout afin de brûler les planches au premier trimestre 2023. Quelques dates de représentations sont déjà retenues dans les communes environnantes ; et que la COVID ne s'avise pas de se mettre sur leur chemin

Les effectifs ont fondu au cours de ces 2 années de « confinement », surtout chez les plus jeunes et le programme à venir difficile à mettre en place en raison du « manque de personnel ». Malgré cela ils restent confiants puisque 4 nouvelles recrues ont l'envie et la volonté de monter sur scène pour vous divertir. Remerciements à la commune concernant le prêt du local pour les répétitions car les consignes et interdictions sanitaires ne facilitent pas la vie des associations....



Les Pourvoyeurs de rire et les Provocateurs de sourires vous donnent rendez-vous les 25 et 26 Mars à MONTAILLÉ et présentent à Vous tous aillémontains leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

### Le 10 décembre :

C'était pourtant bien reparti ! Avec des regrets, suite à plusieurs sérieuses déconvenues, décision est prise le 25 novembre de mettre un terme à cette saison.

**Composition Présidente :** M.LEPROUX

**Vice présidente :** I. DESHAYES

**Trésorière :** Ch. RICHARD

**Secrétaires :** M.L. LARQUIER

L. LECHERTIER

## Comité des Fêtes



Après 2 années blanches pour le Comité de fêtes, cette année 2022 nous a permis de se remettre en ordre de marche.

Ainsi, nous avons organisé notre traditionnelle chasse à l'œuf, notre randonnée pédestre, notre journée champêtre et enfin notre potée aux choux, sans oublier en fin d'année la distribution des colis pour nos anciens,

tout cela dans la convivialité et la bonne humeur.

L'ensemble des membres et le bureau du Comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023, et n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!

### BUREAU

**Président :** Roulin Anthony

**Vice Présidente :** Plut Emilie

**Trésorier :** Geffray Freddy

**Trésorière adjointe :** Desiles Mélanie

**Secrétaire :** Mauger Sophie

**Secrétaire adjointe :** Gaschet Virginie

## Généralités Mouvement

Le nombre d'adhérents baisse toujours un peu 76 en 2022, mais avec les deux années que nous venons de passer, ce n'est pas mal !

L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 11 janvier avec un repas gratuit le midi, suivi de l'élection du tiers sortant pour le renouvellement du bureau : Il est impératif cette année d'avoir un ou une trésorier(e) et un ou une président(e), sinon nous ne pourrions pas composer de bureau, donc plus de club à Montaille et ce serait vraiment dommage.

Alors présentez-vous aux élections SVP ! Retraité ou pas, vous serez les bienvenus !!

Les manifestations prévues au cours de l'année si cela est possible !



- Les jeux (cartes, boules ou autres...) tous les 15 jours semaines paires le mercredi à 14h toute l'année à partir du 25 janvier.
- Le 8 février après-midi : jeux avec les crêpes.
- Le 8 mars et le 15 novembre : concours de belote réservé aux adhérents.
- Le 10 mai : barbecue.

- Le 22 juin et le 17 août : rencontre de boules ouverte à tous.
- Le 29 juin : thé dansant ouvert à tous.
- En juillet ou août : pique-nique réservé aux adhérents.
- Le 28 septembre ou le 26 octobre : thé dansant ouvert à tous.
- Le 13 décembre : repas de Noël.
- Le 10 janvier 2024 : assemblée Générale.

Voilà pour Montaille.

Mais tous les adhérents peuvent participer aux activités du Pays Calaisien :

- randonnées : le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois dans les différentes communes du canton.
- marche nordique tous les jeudis.
- les voyages.
- Questions pour un après-midi.
- Billard.
- Tarot.
- Bowling en covoiturage à partir de St Calais.

Un petit livret de toutes ces activités vous sera remis le jour de l'AG.

Et pour Montaille, c'est une feuille bleue qui vous sera remise avec nos activités. Les adhérents de Montaille participent bien à certaines de nos activités, dans la joie et la bonne humeur.



### BUREAU

#### Présidente d'honneur :

Sergine Prieur

#### Présidente :

GINETTE GIRARD

#### Vices présidents :

Pascal Gaudin

Gilbert Huon

#### Secrétaire :

Claude Lecanu

#### Secrétaire adjointe :

Gisèle Henri

#### Trésorière :

Bernadette Quentin

#### Trésorière adjointe :

Liliane Bénard

#### Membres :

Jeanine Soulard

Yves Vivet

Patrick Trécul

Serge Bataille

#### Vérificateurs aux comptes :

William Soulard

## Les Anciens Combattants

L'association ne compte plus que 6 adhérents.

Les activités, participations aux cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 Novembre.

### Bureau

PAPILLON Claude,  
PAIRIGOUAS Michel,  
GUERVENOU Claude,  
JODEAU Marceau,  
JACQUES Fabrice  
et notre porte drapeau  
DAGUENET Robert



## L'association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves du Sivos de la Houssaye contribue à financer en totalité les sorties scolaires de tous les enfants des deux écoles et environ 50 % de la classe de neige des élèves de CM1 - CM2...

Cette année enfin, 22 élèves chanceux ont pu découvrir les joies de la neige !

Petit à petit, les actions se relancent après ces années difficiles avec le covid. Toujours dans un bon esprit, nos opérations permettent de récolter des fonds pour de futures sorties !

Par ailleurs, elles permettent aux parents d'élèves de se rencontrer lors de moments conviviaux

## CLASSE DE NEIGE 2022



Le Père Noël avec la complicité de L'Association des Parents d'Élèves, continue d'offrir des cadeaux et un petit sachet de chocolats à tous les enfants de l'école ...



## Deux belles sorties scolaires de fin d'année :

- Le musée de l'école à Unverre et des ateliers poney pour les élèves de Montaille.
- Une promenade à poney, une balade en bateau traditionnel sur la Loire et une découverte des castors, pour les CE1-CE2 d'Écorpain.



Les ventes de chocolats de Pâques et de Noël en collaboration avec la Boulangerie Jardin se poursuivent, pour le plaisir des gourmands !

## OPÉRATION PAPIER

L'APE a décidé de reconduire cette année la collecte de papier. La benne sera déposée, comme en 2022, lors du cochon grillé (1<sup>er</sup> avril 2023) alors, dès maintenant, vous pouvez conserver vos prospectus, papiers, livres pour aider les enfants !



### Composition du bureau :

Présidente : Adeline LE HENAFF

Vice Présidente : Nathalie MARTINEZ

Trésorière : Cécile LEPROUX

Secrétaire : Angélique LORIOT

Secrétaires adjointes : Cécile BENARD  
Florence DUPONT-SOULARD

## MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2023 :

- Carnaval d'Écorpain en mars 2023 ?
- Soirée cochon grillé le 1<sup>er</sup> avril 2023.
- Tombola et fête de l'école le 24 juin 2023.
- Choucroute en octobre 2023.



Jeanne Peltier



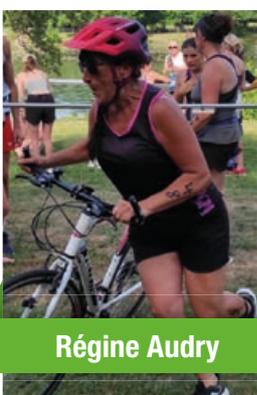
Léna Roulin



Manuela Bordeau  
Louise Peltier



Martin Plut



Régine Audry



Sylvie Renout

## ► Nos sportifs

Un clin d'œil à nos 7 habitants sportifs qui ont eu le courage de supporter la chaleur lors du triathlon de st calais organisé par l'ABOI le samedi 18 Juin 2022.

**Bravo à  
Louise, Jeanne, Léna,  
Martin, Manuela, Sylvie et  
Régine.**



**E**t nous souhaitons aussi toutes nos félicitations à Manuela Bordeau, qui est arrivée deuxième de sa catégorie lors de **l'IRON MAN** en Sardaigne (classement général : 155<sup>ème</sup> / 766).

IRON MAN c'est 1,9km de nage, 90,1km de vélo et pour finir 21,1km de course à pied.

Mais ce n'est pas fini, puisque Manuela s'est qualifiée pour les **CHAMPIONNATS DU MONDE EN FINLANDE** en août 2023...

Vous n'avez pas fini de la croiser sur son vélo ou en course à pied sur les bords de route.

Si vous la croisez prenez le temps de l'encourager !

**MANUE ON EST TOUS DERRIÈRE TOI...**



**À VENDRE**  
**8 TERRAINS**  
**VIABILISÉS DE** **10€**  
**496M<sup>2</sup> À 709M<sup>2</sup>** H.T. LE M<sup>2</sup>  
**MAIRIE DE MONTAILLÉ**  
**02 43 35 15 03**



## ► Début des travaux

Le lotissement Impasse du Tilleul a commencé.

Situé à côté du bourg, son accès se fera par la route du nouveau giratoire. Il comprendra 8 lots.



Pour la première année, nous avons décidé de faire une matinée citoyenne.

Le principe de cet événement est simple, il s'agit de mobiliser les habitants de la commune dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie et de valeurs partagées, de favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues.

Merci aux habitants et surtout aux enfants venus et de leur implication : ils ont pu constater que par exemple ramasser des mégots de cigarettes ce n'était pas très agréable.



Et petite anecdote : nous avons retrouvé un sous-vêtement caché au bord d'un mur... malheureusement il n'était pas en état d'être mis dans les objets perdus. Cela a beaucoup fait rire.

Nous avons commencé cette matinée par une boisson chaude pour finir avec le pot de l'amitié.

Lors de cette matinée nous avons :

- nettoyé l'église.
- nettoyé le mur des élections et le mur du cimetière.
- ramassé les mégots de cigarettes.
- arraché les mauvaises herbes sur les trottoirs...



Venez nombreux lors de notre deuxième matinée qui se déroulera le 15 avril 2023 de 9h à 12h.

# JOURNÉE CITOYENNE

Montaillé

SAMEDI 15 AVRIL

**PARTICIPEZ À  
L'EMBELISSEMENT  
DE VOTRE VILLAGE!**

**INSCRIPTION**

à la **Mairie** ou par **mail** :  
[montaille@orange.fr](mailto:montaille@orange.fr)



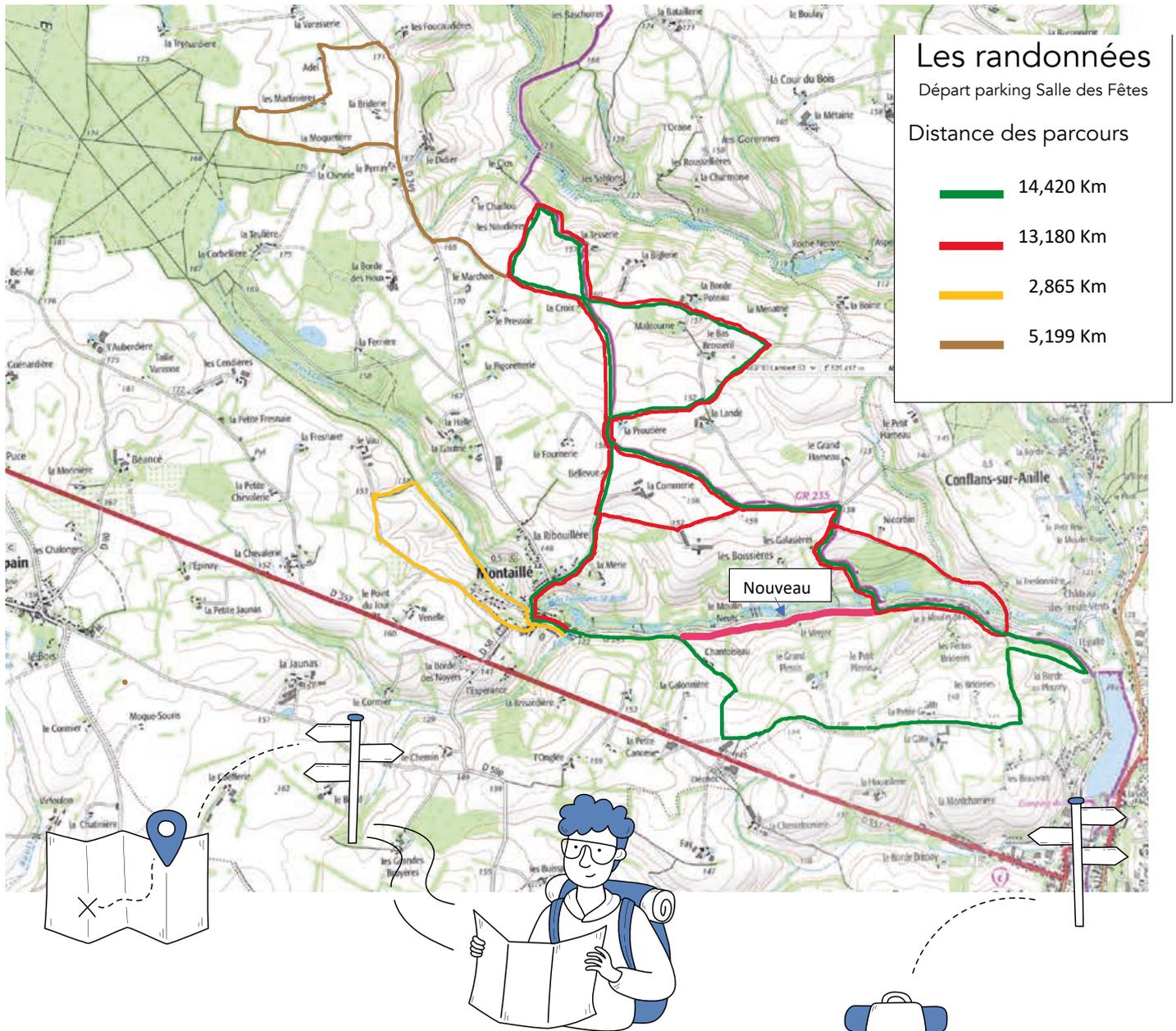
**OUVERT  
À TOUS**

**N**ous avons créé un nouveau chemin pédestre, en parti privé, d'environ 2km qui passe sur l'ancienne ligne de chemin de fer.

Des conventions ont été signées avec les propriétaires et locataires que nous remercions, pour autoriser le passage des marcheurs sur leur terrain.

Il commence en face de l'atelier de la Cuma pour se terminer à l'ancien chemin pédestre de la commune. Il est dévié au niveau du lieudit Le Verger (voir plan : trait en rose).

Très belle balade pour ce chemin qui relie maintenant Montaille à St Calais à pied, en vélo, en respectant les consignes indiquées sur les panneaux.



**BAR RESTAURANT**

*Chez Nanou*

Restaurant ouvriers cuisine traditionnelle

---

Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 9h -14h30 / 18h à 22h30  
Mercredi : 9h -14h30 et Samedi 17h30-22h30  
Fermé le Dimanche

---

5 place de l'Eglise  
72120 MONTAILLE

Tél : 09 53 20 61 89

**JQS**

**Multiservices**

---

Jacques Fabrice  
Auto-entrepreneur  
Multiservices  
**Tél: 06 77 93 12 15**  
Email: jqsmultiservices@orange.fr

## Communauté de communes

### Mesdames, Messieurs,

**A** peine sorties de la période Covid, nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent.

L'effet cumulé de l'inflation à un très haut niveau, de l'augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux, du point d'indice des agents territoriaux va entraîner une hausse importante des dépenses annuelles de fonctionnement et compromettre nos capacités d'investissement.

C'est dans ce contexte géopolitique et économique incertain que les élus et personnels administratifs de notre EPCI vont s'efforcer malgré tout de mener à bien notre projet de territoire.

En partenariat avec l'État, la Région, le Département et la Banque des Territoires, par le biais du Contrat de

Relance et de Transition Écologique (CRTE), du label Territoire d'Industries et d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), nous nous attachons à développer l'emploi, le tourisme, la mobilité, l'habitat, les services aux familles pour les enfants et ainsi rendre notre bassin de vie plus attractif.

Nous sommes bien sûr conscients des problèmes récurrents liés à la carence de médecins généralistes et chirurgiens-dentistes.

Malgré tous nos efforts, je dois reconnaître que nous sommes au point mort.

Nous regrettons également le départ vers d'autres lieux de la Trésorerie de Saint Calais et de la médecine du travail de Saint Calais et Dollon.

Espérons que France Services qui officie à la poste de Saint Calais depuis début

2022 rendra à toutes et à tous les services attendus par la population.

Le Département nous fait savoir qu'en 2023, toute personne le souhaitant pourra bénéficier de la fibre optique.

En conclusion, je remercie chaleureusement nos agents administratifs, techniques et petite enfance pour leur excellent travail et bien sûr l'ensemble de mes collègues élus du territoire pour leur soutien.

Au nom de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2023.

**Michel LEROY**  
**Président de la CCVBA**



## École de musique



- 3 centres à votre disposition : Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye.
- une équipe pédagogique composée de 15 professeurs spécialisés.
- des professeurs intervenants dans les écoles du territoire.
- une programmation annuelle d'animations et de concerts.

Retrouvez-nous sur notre site internet : [emibscv.fr](http://emibscv.fr)

ou sur facebook : [www.facebook.com/emibscv/](http://www.facebook.com/emibscv/)

### COURS DE MUSIQUE

(dès l'âge de 2 ans aux adultes)  
éveil musical, initiation  
à la formation musicale,  
apprentissage d'un instrument,  
chorales, orchestres,  
musiques actuelles ...



### COURS DE THÉÂTRE

(du CP aux lycéens)  
Venez découvrir l'univers du théâtre  
avec Vanessa Lilian !



## Nos événements à venir :

- Concert de Noël de la Chorale Emichante, dans le cadre du marché de Noël de Saint-Calais - samedi 3 décembre 2022 à 17h à l'Église, Saint-Calais
- Audition à la carte - samedi 21 janvier 2023 à 17h au Château de Courtanvaux, Bessé-Sur-Braye
- Audition de la classe de Piano - samedi 4 février 2023 à 17h au Centre Artistique Intercommunal Jean Francaix, Saint-Calais
- Spectacle de Flamenco, danse et musique - dimanche 19 mars 2023 à 15h au Quai des Arts, Vibraye.
- Audition à la carte, dans le cadre de Courtanvaux Côté Jardin - samedi 15 avril 2023 à Courtanvaux, Bessé-Sur-Braye (horaire à définir)
- Audition des classes de Saxophones, Percussions et Musiques Actuelles - mercredi 7 juin 2023 à 18h30 au Centre Artistique Intercommunal Jean Francaix, Saint-Calais
- Fête de l'E.M.I., avec cinéma en plein-air – vendredi 30 juin (horaire et lieu à définir)



Bessé-Sur-Braye, Saint-Calais, Vibraye  
Renseignements au 02 43 35 04 05

Centre Artistique Intercommunal Jean Francaix  
36 bis rue de la Cornillère, 72120 Saint Calais  
[contact@emibscv.fr](mailto:contact@emibscv.fr)



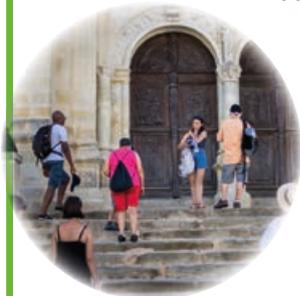
## Office du tourisme

### ZOOM SUR L'OFFICE DE TOURISME DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE



L'Office de Tourisme vous aide, tout au long de l'année, à organiser votre séjour sur le territoire des Vallées de la Braye et de l'Anille. Besoin d'idées sorties, activités, d'informations pratiques ? N'hésitez pas à nous rendre visite. Nous sommes également à votre écoute pour vous assister dans la préparation de vos week-ends en Perche Sarthois, en Sarthe, en France et ailleurs.

#### FREQUENTATION : UN BON MILLESIME POUR L'OFFICE



Plus de 2500 demandes (janvier-septembre 2022)  
Une fréquentation touristique revenue largement à son niveau d'avant crise  
L'année 2022 a battu son plein avec une hausse de plus de 22% de ces contacts par rapport à 2021.

##### Tourisme de proximité majoritaire

Durant cette saison estivale, le tourisme de proximité a été privilégié. En cause notamment des raisons économiques ainsi qu'un nouveau mode de tourisme observé suite à la crise sanitaire avec la découverte ou redécouverte de son territoire de vie  
85% des visiteurs originaires de la Sarthe et des départements / régions limitrophes.

#### ANIMATIONS

De Février à Décembre, un programme riche d'animations très variées est préparé avec soin grâce à des partenaires ayant à cœur de vous faire (re)découvrir notre territoire Les Vallées de la Braye et de l'Anille.

Petits et grands, faites comme les plus de 200 participants à nos animations, n'attendez plus pour partir à la découverte de tous ces événements concoctés pour vous et pour connaître toutes les activités et idées de sorties, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre Newsletter ainsi qu'à nous suivre sur les réseaux sociaux.



#### LOCATION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE



La location de VAE a été reconduite en 2022. Elle est dorénavant possible à l'année. Le territoire du Perche Sarthois vous propose dix boucles à parcourir à vélo. Baladez-vous sur les routes touristiques des Vallées de la Braye et de l'Anille. Les vélos à assistance électrique rendent la découverte de notre territoire agréable et accessible à tous. N'hésitez pas à venir vous renseigner dans nos bureaux à Saint-Calais et Vibraye.

#### CARTES DE PECHE

L'Office de Tourisme est devenu dépositaire de cartes de pêche.  
Nous vendons dorénavant des cartes de pêche journalières, annuelles et hebdomadaires.



#### POCHETTES CADEAUX



L'Office de Tourisme vous propose des pochettes cadeaux composées des entrées des sites touristiques de notre territoire et des alentours à offrir à vos proches, à partir de 10€. Idée originale disponible dans nos bureaux tout au long de l'année.

### OBJECTIFS 2023

**Faire connaître notre territoire pour mieux le valoriser en accentuant notre présence à l'extérieur.** Nous participerons ainsi à des manifestations comme les foires du Mans ou d'Orléans, des salons orientés vers l'écotourisme, etc... Ces participations se font en collaboration avec les Offices de tourisme voisins de notre territoire, le Perche Sarthois et Sarthe tourisme sans oublier le soutien financier de nos partenaires qui soutiennent notre documentation.

Office de Tourisme des Vallées  
de la Braye et de l'Anille

Saint-Calais - Place de l'Hôtel de Ville - 02 43 35 82 95  
Vibraye - 56 rue des Sablons - 02 43 60 76 89

[www.tourismebrayanille.fr](http://www.tourismebrayanille.fr)  
[contact@tourismevba.fr](mailto:contact@tourismevba.fr)

## OPAH



Depuis 2 ans maintenant, la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières\* et d'un accompagnement renforcé gratuit à la réhabilitation de leur logement. C'est tout l'objet de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont le suivi-animation a été confié à l'équipe de Citémétrie.

**Propriétaires occupants, bailleurs privés, nouveaux arrivants, vous pouvez aussi en bénéficier !**

Pour cela, il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

Du premier contact en passant par la visite-conseil ou encore la recherche de financement, Citémétrie vous accompagne de A à Z dans votre projet.

**En 2 ans, 98 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet.**

Depuis le début de l'OPAH, 98 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 2.43 M€ de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 98 dossiers ont sollicité plus de 1 161 000€ de subventions dont 18 000€ de la CCVBA, soit une moyenne de 47.7% de subventions par projet.

\*sous conditions de ressources



Pour plus d'informations, contactez l'OPAH

## CITÉMÉTRIE

**02 52 35 04 26**

[opah.vba@citemetrie.fr](mailto:opah.vba@citemetrie.fr)

Accueil du public sur RDV

- Saint Calais : Tous les jeudis de 9h à 12h à l'hôtel communautaire - 10, rue Saint Pierre.
- Bessé sur Braye : 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h30 à la mairie sur RDV uniquement.
- Vibraye : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9h à 12h à la mairie.

**GAUTIER T.P**  
Terrassement, assainissement  
Maçonnerie  
Neuf et renovation

La Croix  
72120 Montaillé  
[gautier.ctp@gmail.com](mailto:gautier.ctp@gmail.com)  
**07.86.78.52.24**



**MONTAMETAL**

Spécialisé dans le domaine de la  
chaudronnerie inoxydable, travaux de tôlerie,  
travaux de maintenance industrielle,  
mécano-soudure pour les aciers.

La Petite Cancerie  
72120 Montaillé  
Tél : 02 43 35 82 87

COMMUNIQUE DE PRESSE · Sarthe, Mercredi 14 avril



## « Carbocage » : Un futur plan départemental de gestion durable des haies

Une réunion s'est tenue la semaine dernière, en présence de Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, François Boussard, Président de la Commission Agriculture, Environnement et Développement durable du Département, Michel Dauton, Président de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe et Sarah Colombié, consultante innovation, climat et environnement à la Chambre d'Agriculture pour mettre en oeuvre un futur plan départemental « CARBOCAGE », avec pour objectif d'accompagner les démarches vertueuses des agriculteurs dans l'entretien de leurs haies bocagères sur

notre territoire. Le Département s'inscrit totalement dans cette démarche visant à lutter contre le réchauffement climatique, par la plantation de haies bocagères.

### Stocker le carbone par une gestion optimisée des haies

Le bocage, entretenu par les agriculteurs, est un puits de carbone capable de compenser une partie des émissions de gaz à effet de serre liées aux activités humaines. Sans gestion, les haies vieillissent et se dégradent, c'est pourquoi il faut adopter une gestion dynamique et durable de la haie

permettant son renouvellement et ainsi assurer ses fonctions de production de bois, stockage du carbone, habitat pour la biodiversité (faune, flore), filtration de l'eau, limitation de l'érosion et valorisation des paysages.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une plantation de haies peut stocker entre 3 et 5 tonnes de carbone au kilomètre, soit 500t sur 15 ans, à l'échelle d'une exploitation !

### Une politique départementale bocagère dynamique

Depuis de nombreuses années, le Département encourage déjà la sauvegarde du bocage. La collectivité a récemment élargi son action et propose d'accompagner les agriculteurs, mais

aussi les particuliers, les collectivités, les associations et les entreprises dans leur(s) projet(s) autour du bocage.

Les actions proposées sont étendues et ne concernent désormais plus seulement les haies mais aussi les autres éléments du bocage via un accompagnement

technique et financier sur la création et la restauration de mares, la plantation d'arbres isolés ou en verger, la plantation de bosquets, la création de têtards et la mise en place de clôtures dans le cas où celle-ci est nécessaire pour protéger l'élément du bocage créé.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Entre 2015 et 2020, le Département a accompagné la création ou restauration de 97 mares, la plantation de 535 fruitiers, la plantation ou la mise en têtards de 1 482 arbres, la plantation de 3 253 plants en bosquet ainsi que 175km linéaires de haie.



## « Carbocage » : une solution innovante, fruit d'une expérimentation menée en partie en Sarthe

Le projet « Carbocage » vise à encourager une gestion durable des haies permettant de stocker du carbone, et de rendre des services associés (limitation de l'érosion, régulation de la quantité et de la qualité de l'eau, production de bois).

« Carbocage » rassemble des entreprises, des collectivités, des agriculteurs pour la valorisation du stockage du carbone à travers un marché carbone local. Chaque secteur d'activité est émetteur

de gaz à effet de serre (transport, résidentiel, industrie...). Au-delà des efforts de réduction, il est important de maintenir, voire augmenter, le stock de carbone dans le sol et la biomasse. La solution étudiée dans Carbocage est de stocker le carbone par une gestion optimisée des haies.

Ce projet expérimental a été mené et financé par l'ADEME pendant 3 ans, a permis de concevoir une méthode assurant l'évaluation du stockage

de carbone par les haies et propose l'expérimentation d'un marché carbone local. 3 territoires ont été le lieu des expérimentations : le Pays des Mauges (44), le Pays du Roi Morvant (56) et le Pays de la Vallée de la Sarthe (72).

Le Conseil départemental de la Sarthe va soutenir financièrement le déploiement de ce plan « Carbocage », à l'échelle du département, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture.





## POINT.P

### Matériaux de Construction

Pour réaliser tous vos chantiers de A à Z

RN 157

72120 MONTAILLE

•Tél. 02 43 35 00 64



### GLACES - SORBETS

### DESSERTS GLACÉS

MAQASIN OUVERT À LA FERME  
TOUS LES SAMEDIS DE 10h à 18h.

IRMA FROGER

☎ 06.48.25.91.59

www.FERMEDELAUBERDIERE.FR

FABRICATION À LA FERME

SANS CONSERVATEUR - SANS COLORANT

## COMMUNIQUE DE PRESSE · La fibre arrive chez vous



### LA FIBRE POUR TOUS EN SARTHE !

Un choix audacieux du Département, avec le soutien des Communautés de communes, de la Région, de l'État et des fonds structurels européens.

**L'objectif de rendre raccordables 100 % du territoire sarthois à fin 2022 est tenu. Plus de 40 % des Sarthois sont déjà connectés au réseau fibre.**

Pour bénéficier de ce service, il appartient à chacun de souscrire une offre auprès de l'opérateur de son choix.

C'est cet opérateur choisi par le client final qui réalisera le raccordement entre le réseau public et l'habitation.

Le réseau déployé par Sarthe Numérique permet en effet de choisir un opérateur tout en conservant la possibilité de changer d'offre ultérieurement. Cet opérateur sera le seul interlocuteur du client durant toute la durée du contrat.

En cas d'interruption de service, le client appelle son opérateur qui doit en tout premier lieu vérifier le bon

fonctionnement de ses équipements. Si l'interruption de service est due au réseau, s'est ensuite à l'opérateur du réseau fibre Sartel THD d'intervenir, pour cela il doit être impérativement sollicité par l'opérateur.

**Le bon réflexe à avoir en cas de panne : Appeler son opérateur !**

Car Sartel THD n'est autorisé à intervenir sur le réseau seulement que s'il est sollicité par l'opérateur du client final.

Pour plus d'informations, un site Internet est à votre disposition [www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr) et un numéro vert est également disponible 0 800 800 617.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

*En application de dispositions décidées au niveau national sous le contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes (Arcep), dès le 1er janvier 2023 les opérateurs commerciaux ne proposeront plus à leurs nouveaux clients de services ADSL.*

*Dès lors, il peut être opportun, si vous n'êtes pas encore passés à la fibre optique de le faire dans les prochains mois, afin de renforcer la valeur de votre patrimoine et de faciliter une éventuelle mutation ou un changement de locataire. Le délai de raccordement est habituellement de quelques semaines, cependant pour les points les plus éloignés du territoire ce délai peut être porté à 6 mois.*

*Pour réaliser le raccordement entre le domaine public et l'habitation, les opérateurs utilisent les infrastructures existantes sur les propriétés privées. Après le passage du technicien de l'opérateur, s'il s'avère qu'une remise à niveau de ces infrastructures est à réaliser, le raccordement final ne pourra être effectué qu'après la prise en charge par le propriétaire de l'exécution des travaux nécessaires sur sa propriété. Mieux vaut donc solliciter sans attendre un opérateur pour le raccordement à la fibre de son habitation !*

## Permanences services publics à Saint-Calais - Contact

<b>ADMR</b>	11, place du Cardinal Dubois	Lundi et vendredi de 9h à 13h Mardi de 14h à 16h30 Jeudi de 9h à 13h / 14h à 16h30 02 43 35 99 58
<b>ADOS 72</b>	Maison médicale, avenue Charles de Gaulle	Sur rendez-vous Le mardi de 13h30 à 17h30 02 43 24 75 74
<b>Assistante sociale</b>	17, rue Fernand Poignant	Sur rendez-vous 02 43 63 30 35
<b>ASAV</b> Asso. Sarthoise d'Aide aux Victimes	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	Le 2 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 17h
<b>CARSAT (GRAM)</b>	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	1 <sup>er</sup> mercredi du mois du RDV au 3960 d'une box ou d'un mobile au 09 71 10 39 60 9h à 12h et 13h30 à 16h
<b>Caisse d'Allocations Familiales</b>	36 bis, rue de la Cornillière	Appeler au 3230
<b>CIDFF</b> centre d'information droit des femmes et des familles / permanence juridique	12, place de l'hôtel de ville Salle Françoise Giroud	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi de 9h à 12h Uniquement sur rendez-vous : 02 43 54 10 37
<b>CLIC</b> centre locaux d'information et de coordination	17, rue Fernand Poignant	Lundi au vendredi - Accueil usagers 9h15 à 16h30 / 02 43 35 91 16 <i>appeler avant de se déplacer</i>
<b>Conciliateur</b>	12, place de l'hôtel de ville Salle Françoise Giroud	M. Naudeau 06 18 40 51 89
<b>Famille Rurale</b>		02 43 39 34 36 Lundi au vendredi matin de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h besoinaide.sap@orange.fr
<b>Maison de l'emploi</b>	17, rue Fernand Poignant	
<b>Mission locale</b>	17, rue Fernand Poignant	Tous les lundis et jeudis, 02 43 63 00 78
<b>M.S.A</b>	3, rue de l'union	Sur rendez-vous : 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> jeudi 9h à 12h et 13h30 à 15h30
<b>P.M.I Puéricultrice</b>	17, rue Fernand Poignant	Le mardi de 9h à 11h30 02 43 63 30 35
<b>Les Resto du Cœur</b>	5, rue Poitevin	Sur inscription 02 43 35 77 75
<b>RSA</b>	17, rue Fernand Poignant	Jeudi après-midi tous les 15 jours de 14h à 17h sur rendez-vous 02 43 63 30 35
<b>Secours Catholique</b>	20, avenue Dr Leroy (sauf vacances scolaires)	02 43 35 89 05 Tous les jeudis de 13h30 à 16h Le 1 <sup>er</sup> samedi de 15h à 12h Colis alimentaire le dernier jeudi dès 14h
<b>Secours Populaire</b>	Place Picard (près de l'Eglise, à l'ancienne école de musique)	4 <sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h20 à 16h45 / 02 43 85 01 28
<b>Sécurité sociale maladie</b>	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	Tous les jeudis de 14h à 17h / tel. : 36 46
<b>SEL 72</b>	20, avenue Dr Leroy	02 43 35 94 95
<b>Soutien à domicile</b>	2, rue de la Perrine	02 43 63 59 82



## PLATEAU CONSULTATIONS EXTERNES

### CONSULTATIONS EXTERNES (entrée principale Bâtiment Fernand POIGNANT - RDC)

Spécialités	Médecins	Jours	Téléphone
ANGIOLOGIE	Dr LONDE Jean-François Centre Hospitalier de la Ferté-Bernard	mercredi après-midi	02 43 63 64 33 Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30
ADDICTOLOGIE	Dr POLONIO Marie-Josefa Centre Hospitalier Spécialisé d'Allonnes	vendredi tous les 15 jours	
CARDIOLOGIE Echo-cardiaque Epreuve d'effort	Dr LE NEZET Marie Centre Hospitalier le Mans	temporairement suspendu	
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	Dr CABRAL Carmen Clinique du Pré	1 fois par mois	
DERMATOLOGIE	Dr LETZELTER Mathilde Centre Hospitalier le Mans	jeudi 2 fois par mois	
GASTRO-ENTEROLOGIE	Dr CHAILLOU Marc	vendredi matin	
GYNECOLOGIE	Dr BROGNARD Marlène Centre Hospitalier du Mans	tous les lundis	
MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION	Dr MAHAMMEDI Abderrahim Centre F. Gallouedec Parigné l'Evêque	mercredi après-midi 1 fois par mois	
O.R.L.	Dr LORET Perrine Centre Hospitalier le Mans	tous les mercredis	
ORTHOPEDIE	Dr CATIMEL Christophe Clinique du Pré	le mercredi matin 2 fois par mois	
PNEUMOLOGIE		temporairement suspendu	
RADIOLOGIE CONVENTIONNELLE, SCANNER, ECHOGRAPHIE, MAMMOGRAPHIE	Dr REMIL Laredj Médecin libéral Château du Loir Dr MARDINI Mazen Médecin libéral Château du Loir		02 43 63 64 24 Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30
SCANNER/ ECHOGRAPHIE	Radiologues: Maine Image Santé (téléradiologie)	Scanners 24h/ 24hEchographies le mercredi matin	
UROLOGIE	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tertre Rouge	tous les mercredis après-midi	02 43 63 64 33 Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

### Consultations libérales

KINESITHERAPIE	M. CERANKOWSKI Barthosz	sur rendez-vous avec prescription médicale	06 15 65 53 26
SAGE FEMME	M. FORGEARD Justine	sur rendez-vous du lundi au vendredi, possibilité le samedi matin	06 36 07 77 78 OU 02 43 63 64 61

### Autres permanences Consultations externes (entrée principale Bâtiment Fernand POIGNANT - RDC)

Spécialités	Intervenants	Jours	Téléphone
SAGE FEMME	M <sup>me</sup> GALLET Protection Maternelle et Infantile (PMI)	mercredi de 9h45 à 12h 1 <sup>er</sup> étage	02 43 54 72 17 ou par mail : laurence.gallet@sarthe.fr
COURS DE PREPARATION A LA NAISSANCE	(Permanence, entretien, consultations)	mercredi de 14h à 16h30 1 <sup>er</sup> étage	
ORTHOPTISTE	Mme LENFANT Isabelle Professionnelle libérale	jeudi toute la journée	02 43 63 64 65

### Intervenants Dispensaire Urgences Médicales

Activités	Intervenants	Jours	Téléphone
ELECTROCARDIOGRAMME	EQUIPE PARAMEDICALE CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS	sur rendez-vous avec prescription médicale	02 43 63 64 65
MAPA ou HOLTER			
EXAMENS SANGUINS			
ECBU / DIURESE			
VACCINS			
PANSEMENTS			

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS · Rue de la Perrine 72120 SAINT-CALAIS  
(URGENCES 24H/24H)

## ABOI - Anille Braye Omnisports Intercommunal

**ABOI**  
ANILLE  
BRAYE  
OMNISPORTS  
INTERCOMMUNAL

16 sections : Athlétisme - Badminton - Basket - Cyclisme - Cyclo - Gym & March' - Gym Sportive - Judo - Karaté - Musculation - Natation - Pétanque - Roller - Sport Boules - Tennis de Table - Triathlon



### L'Anille Braye Omnisports Intercommunal, c'est.....en quelques lignes....

- Anille Braye Omnisports Intercommunal....ABOI
- des activités qui fonctionnent toute l'année sur Saint Calais et/ou Bessé / Braye
- 9 salariés dont 4 en CDI Temps Plein
- + de 1000 licenciés répartis dans les 16 sections sportives :

ATHLETISME	06 01 72 94 15	KARATE	06 88 61 76 74
BADMINTON	06 87 59 65 28	MUSCULATION	06 43 27 82 13
BASKET	06 07 90 65 49	NATATION	06 48 39 77 62
CYCLISME	06 30 73 76 80	PETANQUE	07 82 25 81 07
CYCLO	06 29 13 09 01	ROLLER	06 19 92 69 40
GYM & MARCH	06 68 78 27 57	SPORT BOULES	06 24 73 90 58
GYM SPORTIVE	06 01 23 47 04	TENNIS DE TABLE	06 86 63 08 71
JUDO	06 65 75 14 06	TRIATHLON	06 68 59 39 75

- 2 autres sections en projet : Rando-Marche et Capoeira

L'ABOI, c'est aussi des activités & des organisations de promotion de la pratique sportive pour tous... :

**ANIM'SPORTS JEUNES**  
Activités Sportives  
pour les 6/16 ans durant les  
vacances scolaires  
à Bessé / Braye & Saint Calais

**TRIATHLON de ST CALAIS**  
17 & 18 Juin 2023

**NAVETTE ABOI**  
à la sortie des écoles pour  
certaines séances jeunes

**Interventions en EHPAD**  
à Bessé / Braye

**Accueil de STAGES SPORTIFS**  
«Séjours Clés en Mains»  
Hébergement/restauration

**FETE DE L'ABOI**  
«Portes Ouvertes de l'ABOI»  
Vendredi 8 septembre 2023  
À Saint Calais

**COACHING INDIVIDUEL**  
AnIm'SPORTS ADULTES  
A votre service

**SPORTS DÉCOUVERTE**  
«École des Sports»  
Pour les 5/6 ans  
Mercredi 11h ou Jeudi 17h

**RANDO PÉDESTRE**  
au Profit de la Ligue Contre le Cancer  
Rdv le 1er octobre 2023 à Bessé / Braye



3, rue du Dr Ollivier - 72120 SAINT CALAIS

Tél. 02 43 63 00 54 / 06 86 77 48 91

anille.braye@wanadoo.fr

www.aboi72.com



## Rando ferme des jeunes agriculteurs de Saint-Calais du 18 septembre 2022



Le 18 septembre 2022, les jeunes agriculteurs de St Calais sous la Présidence de M<sup>me</sup> Clémence DAGUENET, ont organisé leur toute première rando ferme avec une marche guidée de 10 km sur notre commune, quatre arrêts dans les fermes aillémontaines (Cuma des Sources, Ferme de la Lande chez Olivier Papillon, Poulailier de Valentin RENOUT à la ferme de la Biglerie, ferme de la Chevalerie chez Vincent et Samuel BRANLARD), ainsi qu'un repas tout au long de la marche, sous un magnifique soleil.



À partir de 16h30, un marché de producteurs accompagnés de quatre musiciens, a eu lieu derrière l'atelier communal.

Cette manifestation a connu un vif succès, 350 marcheurs ont participé à cette marche pédestre dans les chemins de notre belle campagne aillémontaine.



La Petite Boissière - 72120 MONTAILLÉ

06 40 31 81 68

tanguy.leproux@gmail.com

# Manifestations 2023

## JANVIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Mercredi 11 janvier 11h salle des fêtes : GÉNÉRATIONS MOUVEMENT.  
 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Vendredi 20 janvier 20h30 : salle des fêtes : COMITÉ DES FÊTES.

## Avril

SOIRÉE COCHON GRILLÉ : Samedi 1er avril : Salle des fêtes : APE.  
 LA CHASSE À L'ŒUF : Dimanche 9 avril 2023. Terrain des sports : COMITÉ DES FÊTES.

## Mai

LA RANDONNÉE PEDESTRE : Dimanche 7 mai 2023 : COMITÉ DES FÊTES.  
 CÉRÉMONIE : Lundi 8 mai 11h30.

## Juin

CONCOURS DE PÉTANQUE : Jeudi 22 juin : Terrain des sports : GÉNÉRATIONS MOUVEMENT.  
 FÊTE DE L'ÉCOLE : Samedi 24 juin : APE.  
 THE DANSANT : Jeudi 29 Juin : Salle des fêtes : GÉNÉRATIONS MOUVEMENT.

## Juillet

CÉRÉMONIE ET BANQUET : Vendredi 14 Juillet 11h30.  
 LA FÊTE CHAMPÊTRE : Samedi 29 juillet : Terrain des sports COMITÉ DES FÊTES.

## Août

CONCOURS DE PÉTANQUE : Jeudi 17 août : Terrain des sports : GÉNÉRATIONS MOUVEMENT.

## Octobre

CHOUROUTE : APE (date à déterminer).

## Novembre

CÉRÉMONIE et BANQUET : Samedi 11 Novembre 11h30.  
 LA POTÉE AUX CHOUX : Samedi 25 novembre 2023 : Salle des fêtes COMITÉ DES FÊTES.



**Long Court**  
 Sur rendez-vous  
 Coiffure mixte  
 Dans votre village  
 06 80 70 81 64  
 Au plus près de chez vous  
 Planning sur le site : [au-long-court.fr](http://au-long-court.fr)  
 Et toujours à domicile 02 43 35 38 83



**Esprit Bandes 72**  
 Jointeur, Bandeur, Travail sur échasses  
 Cochet Erwan  
 0649.81.85.82  
[espritbandes72@outlook.fr](mailto:espritbandes72@outlook.fr)



*Toute l'équipe municipale vous souhaite  
une bonne année 2023 !*

